

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03079
Numéro SIREN : 530 641 042
Nom ou dénomination : MEDAC SAS

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/033168

MEDAC SAS

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	292 695	152 278	140 417	196 796	- 56 379
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	1 192 700	436 192	756 508	774 875	- 18 367
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	53 136	31 669	21 467	32 356	- 10 889
Autres immobilisations corporelles	497 874	128 283	369 592	414 062	- 44 470
Immobilisations en cours	127 991		127 991		127 991
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	34 672		34 672	34 672	
TOTAL (I)	2 199 068	748 420	1 450 647	1 452 760	- 2 113
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	135 000		135 000		135 000
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	5 272 433		5 272 433	7 985 549	-2 713 116
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	12 582 130	187	12 581 943	11 045 871	1 536 072
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	3 076		3 076	809	2 267
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	362 680		362 680	282 579	80 101
. Autres	2 366		2 366	46 261	- 43 895
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 035 184		1 035 184	270 219	764 965
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	394 054		394 054	343 424	50 630
TOTAL (II)	19 786 922	187	19 786 735	19 974 712	- 187 977
Charges à répartir sur plusieurs exercices(III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	21 985 990	748 608	21 237 382	21 427 472	- 190 090

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000)	40 000	40 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	4 000	4 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	891		891
Autres réserves	6 795 346	2 360 324	4 435 022
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	5 079 516	4 435 913	643 603
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	11 919 753	6 840 237	5 079 516
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	231 298	157 651	73 647
TOTAL (III)	231 298	157 651	73 647
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	512		512
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		200 000	- 200 000
. Associés		5 199	- 5 199
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 575 689	11 791 140	-4 215 451
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	581 448	334 544	246 904
. Organismes sociaux	213 388	189 450	23 938
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	17 046	1 128 199	-1 111 153
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 010		14 010
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	559 357	657 567	- 98 210
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	124 882	123 486	1 396
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	9 086 331	14 429 584	-5 343 253
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	21 237 382	21 427 472	- 190 090

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	54 173 709	1 069 497	55 243 206	49 148 237	6 094 969	12,40
Production vendue biens	324 351	6 910	331 261	219 062	112 199	51,22
Production vendue services	67 634	46	67 680	2 840	64 840	N/S
Chiffres d'affaires Nets	54 565 693	1 076 453	55 642 146	49 370 139	6 272 007	12,70
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			11 162	19 845	- 8 683	-43,75
Autres produits			23	16	7	43,75
Total des produits d'exploitation (I)			55 653 331	49 390 001	6 263 330	12,68
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			32 354 016	32 609 535	- 255 519	-0,78
Variation de stock (marchandises)			2 713 116	-1 184 948	3 898 064	328,96
Achats de matières premières et autres approvisionnements			181 500	94 585	86 915	91,89
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-135 000		- 135 000	N/S
Autres achats et charges externes			8 462 098	7 013 058	1 449 040	20,66
Impôts, taxes et versements assimilés			1 058 408	1 080 254	- 21 846	-2,02
Salaires et traitements			1 825 431	1 385 640	439 791	31,74
Charges sociales			859 436	561 399	298 037	53,09
Dotations aux amortissements sur immobilisations			279 864	255 117	24 747	9,70
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges			73 647	47 447	26 200	55,22
Autres charges			145 996	146 633	- 637	-0,43
Total des charges d'exploitation (II)			47 818 512	42 008 720	5 809 792	13,83
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			7 834 819	7 381 281	453 538	6,14
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			323		323	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			323		323	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilés			1 863	47 253	- 45 390	-96,06
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			1 863	47 253	- 45 390	-96,06
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 540	-47 253	45 713	96,74
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			7 833 279	7 334 027	499 252	6,81

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	150 000	895	149 105	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	150 000	895	149 105	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 749	3 080	1 669	54,19
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		13 560	- 13 560	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 749	16 640	- 11 891	-71,46
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	145 251	-15 745	160 996	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 899 014	2 882 369	16 645	0,58
Total des Produits (I+III+V+VII)	55 803 654	49 390 896	6 412 758	12,98
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	50 724 137	44 954 983	5 769 154	12,83
RESULTAT NET	5 079 516	4 435 913	643 603	14,51
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019 dont le total est de 21 237 382,42 E et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 5 079 516,45 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciel	de 01 à 05 ans
Marques	de 05 à 10 ans
Achat dossier	de 05 à 10 ans
Matériel	de 02 à 05 ans
Installations et agencements diverses	de 05 à 09 ans
Matériel Informatique	03 ans
Mobilier	de 03 à 09 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Le CICE représente au 31/03/2019 : 9 794 euros

La créance sur l'état est imputée au solde d'IS dû au titre de l'exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts d'accroissement du BFR.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2018-07 du 10 décembre 2018
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 357 695		127 700
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	53 136		6 497
Autres installations, agencements, aménagements	326 085		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	149 729		15 563
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			127 991
Avances et acomptes			
TOTAL	528 950		150 051
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	34 672		
TOTAL	34 672		
TOTAL GENERAL	1 921 317		277 751

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 485 395	1 485 395
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			53 136	53 136
Autres installations, agencements, aménagements			332 582	332 582
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			165 292	165 292
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			127 991	127 991
Avances et acomptes				
TOTAL			679 001	679 001
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			34 672	34 672
TOTAL			34 672	34 672
TOTAL GENERAL			2 199 068	2 199 068

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	386 024	202 445		588 469
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	20 780	10 888		31 669
Installations générales, agencements divers	32 605	36 252		68 857
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	29 147	30 279		59 426
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	82 532	77 419		159 951
TOTAL GENERAL	468 556	279 864		748 420

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	202 445				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 888				
Installations générales, agencements divers	36 252				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	30 279				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	77 419				
TOTAL GENERAL	279 864				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	157 651	73 647		231 298
TOTAL Provisions	157 651	73 647		231 298
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	187			187
TOTAL Dépréciations	187			187
TOTAL GENERAL	157 838	73 647		231 485
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		73 647		

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	34 672		34 672
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	12 582 130	12 582 130	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A	362 680	362 680	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	5 441	5 441	
Charges constatées d'avance	394 054	394 054	
TOTAL GENERAL	13 378 977	13 344 305	34 672
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	512	512		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 575 689	7 575 689		
Personnel et comptes rattachés	581 448	581 448		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	213 388	213 388		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques	17 046	17 046		
- T.V.A	14 010	14 010		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	559 357	559 357		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	124 882	124 882		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	9 086 331	9 086 331		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	200 000			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	80 400
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 2 366 euros)	2 366
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	82 766

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	512
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	600 978
Dettes fiscales et sociales	1 239 423
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 16 934 euros)	16 934
TOTAL	1 857 847

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	394 054	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	394 054	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	40 000	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	40 000	1,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	55 309 873
Ventes de produits finis	331 261
Prestations de services	1 012
TOTAL	55 642 146

Répartition par marché géographique	Montant
France	54 565 693
Etranger	1 076 453
TOTAL	55 642 146

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Indemnité de fin de carrière	77 099
TOTAL	77 099

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	21 226
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	21 226

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
TOTAL	20	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	56 041	175 257	
TOTAL	56 041	175 257	

Commentaires :

Taux de revalorisation des salaires : 2%

Taux d'actualisation : 1.50%

Table de mortalité : TD1012

Depuis le 31/03/2017, les indemnités de fin de carrière font l'objet d'une provision comptabilisée.

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

La société MEDAC SAS est intégrée dans le périmètre de consolidation du groupe MEDAC dont la société mère est :

MEDAC Gesellschaft für klinische Spezialpräparate mbH

Theaterstr.6

22880 Wedel

ALLEMAGNE

MEDAC SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 23 rue Pierre Gilles de Gennes, 69007 LYON
530 641 042 RCS LYON

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 4 JUILLET 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à 5 079 516,45 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice5 079 516,45 euros

✓ Au compte « réserves réglementées » pour dotation de la réserve spécial à constituer en application de l'article 238 bis AB du CGI (acquisition d'œuvres d'art)
La somme de..... 891,00 euros

✓ Le solde, soit.....5 078 625,45 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 11 873 971,38 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Annuelle du 4 Juillet 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jörg HANS



MEDAC SAS

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 EUR
Siège social : 23, rue Pierre Gilles de Gennes, F-69007 Lyon
RCS Lyon 530 641 042

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2019

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **MEDAC SAS** relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les engagements en matière de l'indemnité de départ à la retraite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les engagements pour les indemnités de fin de carrière des salariés ont été évalués et provisionnés selon les modalités décrites sous la rubrique « Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés » de l'annexe. Sur la base de l'évaluation réalisée par la société, nos travaux ont consisté à examiner les données et hypothèses utilisées, et à vérifier que l'annexe donne une information appropriée.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 7 juin 2019

Le Commissaire aux comptes
DUTHILLEUL & Associés SAS

Pour la société,

Pierre Joffredo

